

# NEUROGÉRIATRIE

(Diplôme Interuniversitaire de)  
avec UPMC à Paris et Lyon

## ANNEE 2020 - 2021

- **Objectifs** : L'objectif principal du DIU de Neurogériatrie est d'améliorer la prise en charge des pathologies neurologiques des patients âgés en service de gériatrie, de neurologie ou de structures d'hébergement pour personnes âgées en France, avec l'acquisition d'une compétence dans l'évaluation du patient, la rationalisation des explorations et la prise en charge aussi bien en urgence qu'au long cours, ainsi que la sensibilisation aux problématiques liées à l'âge, à la polyopathie et à la polymédication, l'évaluation et la prise en charge des affections chez le patient âgé.

- **Durée** : 1 an                      **Nombre de places** : 25

- **Droits à payer** :

- **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1<sup>er</sup> DU (si plusieurs DU)**

En 1<sup>ère</sup> année : droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (\*400 € ou \*\*1100 €)

- **Si inscription seconde : comme 2<sup>ème</sup> ou énième DU (car plusieurs DU)**

En 1<sup>ère</sup> année : droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (\*400 € ou \*\*1100 €)

\* 400 € pour la formation initiale

\*\* 1100 € pour la formation continue

- **Enseignants responsables** :

### **Pr Frédéric Blanc**

Pôle de Gériatrie et Centre Mémoire de Ressources et de Recherche, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Mél : f.blanc@unistra.fr

- **Public concerné** :

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
- Les internes de spécialité toutes options.
- Les candidats étrangers inscrits à un D.I.S., une A.F.S. ou A.F.S.A.

Les spécialités suivantes seront privilégiées dans la délivrance de l'autorisation d'inscription : gériatrie, neurologie, psychiatrie, médecine générale, médecine physique et rééducation.

Les candidats doivent présenter leur candidature en envoyant **un CV et une lettre de motivation aux responsables** de l'enseignement pour l'université de Strasbourg: Pr Georges Kaltenbach et Dr. Frédéric Blanc.

- **Cours et programme :**

Cours : 15h

Travaux pratiques : 8h

Programme :

- **Module 1** : Épidémiologie neuro-gériatrique, filières et démographie. Raisonnement gériatrique. Examen neurologique normal y compris neuropsychologique
- **Module 2** : AVC : diagnostic et prise en charge en urgence ; AVC : prévention, rééducation-réadaptation, problèmes éthiques
- **Module 3** : Épilepsie : spécificité diagnostique chez le sujet âgé (clinique, EEG...) ; Épilepsie : traitement, prise en charge (Strasbourg)
- **Module 4** : Démence et confusion : démarche diagnostique et particularités ; Prise en charge globale et thérapeutique non médicamenteuses
- **Module 5** : Troubles psycho-comportementaux et liens avec les pathologies neurologiques et neurodégénératives ; traitement et pris en soins des troubles psycho-comportementaux (Strasbourg)
- **Module 6** : Diagnostics des syndromes parkinsoniens et autres mouvements anormaux volontaires
- **Module 7** : Bilan et prise en charge des principales pathologies neuro-musculaires ; Bilan et prise en charge des principales pathologies neuro-chirurgicales
- **Module 8** : Révisions sur cas cliniques (1/2 journée)
- **Examen** sur cas cliniques (1/2 journée)

- **Examens :**

. 1. Une série de **Test de Concordance de Script (TCS) en fin de chaque module** d'enseignement, pour une durée de 30 minutes portant sur la journée d'enseignement ; coefficient 1.

2. Un **examen final portant sur un ou plusieurs cas cliniques** avec réponses courtes (format ECN); coefficient 1.

3. **Une seule absence d'une journée** sur les journées d'enseignement sera autorisée.

L'obtention du diplôme nécessite d'avoir satisfait aux obligations de présence, d'obtenir la moyenne générale aux TCS et d'avoir la moyenne à l'examen sur cas clinique. Le jury sera composé d'un membre responsable de chacune des universités (Pr Marc Verny, Pr Pierre Krolak Salmon, Pr Georges Kaltenbach, Dr Frédéric Blanc)